

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 15 février 2012 à 9 h 30

« Contribution aux travaux du COPILOR sur les indicateurs : taux de remplacement
et équité entre générations »

Document N°3

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Les indicateurs proposés au COPILOR

Direction de la sécurité sociale

Objectif : Niveau de vie satisfaisant des retraités

Indicateur initialement proposé	Principales critiques formulées par des membres du Copilor	Alternatives proposées par des membres du Copilor	Prise en compte /autres indicateurs possibles	Principaux résultats	Références bibliographiques	Commentaires	Préconisation
<i>Indicateurs de niveau de vie, retrospectifs (source ERFS)</i>							
Niveau de vie moyen des retraités rapporté à celui des actifs	Référence à la moyenne masque les disparités	Taux de remplacement Ventilation par déciles de revenu	Niveaux de vie moyen	Le niveau de vie des retraités est très proche de celui des actifs (en 2009). D1 : 100,7% médiane : 93,3% moyenne : 95,6% D9 : 100,6%	<i>Niveaux de vie moyen des retraités rapporté à celui des actifs, PQE, LFSS 2012 - données INSEE.</i>	- disponible annuellement - approche monétaire avec revenus du patrimoine	Indicateur partiel à compléter avec des indicateurs de dispersion
			Niveaux de vie moyen, médian, déciles extrêmes (D1, D9), indice de Gini (ERFS 2006)	Les niveaux de vie (y compris loyers imputés) médian et moyen des retraités sont très proches de ceux des actifs. Valeurs ratio retraités/actifs D1 : 109,6% médiane : 99,8% moyenne : 103,9% D9 : 104,7% Indice de Gini : Actifs : 0,281 Retraités : 0,279	<i>Actifs et retraités : indicateurs d'inégalité avec les variantes de niveau de vie incluant des loyers imputés</i> , Insee, note n°96/DG75-F350/ du 14/01/2010.	- personnes actives : occupées et chômeurs - personnes retraitées : sans distinction d'âge - prise en compte des revenus du patrimoine, des loyers fictifs et des intérêts d'emprunt - étude ponctuelle de l'INSEE réalisée sur commande DSS	Demander une actualisation à l'INSEE.
			Niveau de vie par génération entre 1996 et 2005	Mise en évidence des effets d'âge et de génération sur l'évolution des niveaux de vie Entre 65 et 67 ans, le niveau de vie annuel moyen est de 16 000€ (€ 2005) de la génération 1929 à 1931, proche de 17 000€ de la génération 1932 à 1934, de 18 000€ de la génération 1935 à 1937 et proche de 19 000€ de la génération 1938 à 1940	Lelièvre M., Sautory O. et Pujol J., "Les revenus et le patrimoine des ménages", <i>INSEE Références</i> , 2010.	- approche monétaire des niveaux de vie (hors loyers fictifs et charges d'intérêts d'emprunt) - prise en compte de l'aspect redistributif du système social et fiscal	

Indicateurs de niveau de vie prospectifs (source ERFS)

<p>Niveau de vie relatif des retraités (plus de 65 ans) et ratio pension moyenne de droit direct sur salaire, de 2003 à 2050</p>	<p>En 2010, le niveau de vie des 65 ans et plus dépasse 85% de celui des actifs, hors revenus du patrimoine, pour atteindre près de 80% de celui des actifs à l'horizon 2020</p>	<p>Blanchet D., Buffeteau S., Crenner E. et Le Minez S., "Le modèle de microsimulation Destinie 2 : principales caractéristiques et premiers résultats", <i>Economie et statistique</i>, n°441-442, octobre 2011, INSEE.</p>	<p>- modélisation à partir de Destinie 2 - pas de prise en compte des revenus du patrimoine et des loyers fictifs</p>	<p>Approche prospective intéressante, la reproduire après réforme 2010</p>
--	--	--	---	--

Indicateurs de revenu, montants de pension

<p>Distribution des montants de pensions selon le genre (tous régimes et par groupes de générations) Coefficients de GINI associés</p>	<p>Les pensions de retraite sont en moyenne de plus en plus élevées au fil des générations, entre celles nées au début des années 1920 et celles nées au début des années 1940. Ce résultat vaut pour les hommes comme pour les femmes. Chez les hommes : Ecart moyen pour chaque génération née entre 1924 et 1934 par rapport à la génération née un an plus tôt : +0,3%</p> <p>Ecart moyen pour chaque génération née entre 1934 et 1942 par rapport à la génération née un an plus tôt : +1,5%</p> <p>Chez les femmes : Ecart moyen pour chaque génération née entre 1924 et 1934 par rapport à la génération née un an plus tôt : +1,3%</p> <p>Ecart moyen pour chaque génération née entre 1934 et 1942 par rapport à la génération née un an plus tôt : +3,2%</p> <p>Indice de Gini : sur les montants de pension tous régimes, l'indice de Gini est stable autour de 0,35 pour les hommes et 0,40 pour les femmes pour les générations nées entre 1924 et 1942</p>	<p>Aubert P., "Les écarts de niveaux de pension de retraite entre générations", <i>Document de travail - série études et recherches</i>, DREES, n°107, septembre 2011.</p>	<p>- décomposition des facteurs d'évolution des montants de pension, pour les hommes et les femmes</p>	<p>Indicateur intéressant car concerne l'ensemble des pensions (pas uniquement droits principaux) avec des éléments de distribuion</p>
--	---	--	--	--

Indicateurs de taux de remplacement

Taux de remplacement moyen pour les salariés du secteur privé et fonctionnaires civils d'Etat (hors militaires) ayant eu une carrière complète	Génération 1930 : 83% Génération 1934 : 83% secteur privé ; 76% secteur public Les retraités de la génération 1934 touchant moins de 1 000 € par mois ont un taux de remplacement de 96%, alors que les retraités touchant plus de 3 000 € par mois ont un taux de remplacement de 64%.	Coeffic N., "Le taux de remplacement du salaire par la retraite pour les salariés de la génération 1934 ayant effectué une carrière complète", <i>Etudes et résultats</i> , n°312, DREES, juin 2004.	EIR 1997 EIR 2001 Actualisation prévue par la DREES, sur la base de l'EIR 2008. Publication au T1-2012
Taux de remplacement agrégé	74,2% en 2009 (cible de 2/3 inscrite dans le PQE)	<i>Pension médiane des retraités rapportée au revenu d'activité médian des actifs occupés</i> , PQE, LFSS 2012 - donnée INSEE.	- disponible annuellement - rapporte la retraite médiane des retraités âgés de 65 à 74 ans au revenu médian d'activité des personnes âgées de 50 à 59 ans disposant d'un revenu d'activité - indicateur retenu par le comité de protection sociale (CPS) de l'Union Européenne
Taux de remplacement net sur cas-types théoriques avec départ en retraite à 60 ans en 2010 à carrière complète, à carrière heurtée (avec chômage) et avec prise en compte des droits familiaux (AVPF)	Carrière ascendante de 0,5 à 1 plafond : 66,1% Carrière identique avec 5 années de chômage : 62,8% Carrière plate à 1,2 SMIC : 79,0% Carrière identique avec interruption et AVPF : 77,5% Carrière identique avec interruption de carrière et sans AVPF : 72,0%	Direction de la Sécurité Sociale, "Réflexions sur l'élaboration de cas-types permettant d'apprécier les taux de remplacement", document n°4 de la séance plénière du 20/10/2010.	- Ces cas-types ont fait l'objet d'une présentation à la séance plénière du COR du 20 octobre 2010 (document n°4) sur le thème "Elaboration de cas-types pour le pilotage du système de retraite" - remarque sur l'interprétation : un taux de remplacement élevé ne signifie pas une pension de retraite ou un niveau de vie élevé mais plutôt beaucoup
Taux de remplacement DREES	ND		Publication prévue au T1-2012

Taux de remplacement net en 2003 et en projection, pour un départ en retraite à 65 ans (hypothèse de rendement des complémentaires constant)	Génération 1938 (liquidation en 2003): - non cadre du secteur privé : 83,6% - cadre du secteur privé : 64,1% - fonctionnaire territorial avec un taux de prime de 20% : 68,7% Génération 1955 (liquidation en 2020): - non cadre du secteur privé : 76,8% - cadre du secteur privé : 56,7% - fonctionnaire territorial avec un taux de prime de 20% : 68,5% Génération 1985 (liquidation en 2050): - non cadre du secteur privé : 73,5% - cadre du secteur privé : 53,2% - fonctionnaire territorial avec un taux de prime de 20% : 69,2%	3ème rapport du COR (mars 2006)	- OSIRIS (DSS) - les données sont également disponibles avec hypothèse de rendement des complémentaires décroissant - données anciennes mais restent une référence sur un sujet où il y a peu de données publiques - à actualiser pour tenir compte de la réforme de 2010	Actualiser ?
--	--	---------------------------------	--	--------------

Objectif : Lisibilité, transparence

Indicateur initialement proposé	Principales critiques formulées par des membres du Copilor	Alternatives proposées par des membres du Copilor	Prise en compte /autres indicateurs possibles	Principaux résultats	Références bibliographiques	Commentaires	Préconisation
Proportion des RIS et des EIG envoyés aux assurés	Compléter par une approche plus qualitative (perception des assurés)			RIS : 94% en 2010 EIG : 88,2% en 2010	GIP Info Retraite, PQE, LFSS 2012	- disponible annuellement - cible inscrite dans le PQE : 95% pour le RIS et 90% pour l'EIG en 2011	
			Proportion des RIS et des EIG reçus par les assurés	ND	GIP Info Retraite PQE, LFSS 2012.	L'estimation des documents reçus (et non uniquement envoyés) serait rendue possible via correction des retours pour cause de changement d'adresse (NPAI).	Substituer à l'indicateur initialement proposé ?
	Appréciation du niveau d'information des assurés sur leur future retraite			Enquête GIP : Vous diriez de votre niveau d'information sur votre future retraite qu'il est très suffisant, assez suffisant, assez insuffisant ou très insuffisant ? Suffisant : 66% en 2010	Bilan annuel de la campagne du GIP Info Retraite 2010, annexe 13	- auto-évaluation - Cet indicateur est à apprécier dans le cadre d'une fourchette - ne porte que sur le champ des assurés ayant reçu un EIG/RIS	
	Appréciation du niveau d'information des assurés sur les règles de retraite			Enquête GIP : Connaissance des règles en matière de retraite (notion de taux plein, rachats, mode de calcul pour la validation de trimestres, etc) Notion de taux plein : clair =53% Possibilité de rachats : clair =48%	Bilan annuel de la campagne du GIP Info Retraite 2010, annexe 14	- auto-évaluation - Cet indicateur est à apprécier dans le cadre d'une fourchette - ne porte que sur le champ des assurés ayant reçu un EIG/RIS	

Perceptions des retraités CNAV

Pourcentage de nouveaux retraités connaissant les mécanismes de la retraite	61% des retraités connaissent le taux plein, 33% la décote, 25% la surcote et 57% le cumul emploi-retraite (2008-2009)	Benallah S., Aubert P. <i>et alii</i> , "Les motivations de départ à la retraite", <i>Etudes et résultats</i> , n°745, DREES, janvier 2011.	- Cet indicateur est à apprécier dans le cadre de fourchettes - enquête biennale CNAV-COR-DREES-DSS - ne porte que sur les retraités du RG
Ressenti sur le niveau d'information au départ à la retraite sur le champ des nouveaux retraités CNAV	ND - Enquête en cours		- Cet indicateur est à apprécier dans le cadre de fourchettes - enquête biennale CNAV-COR-DREES-DSS - ne porte que sur les nouveaux retraités du RG
<hr/> <p style="text-align: center;"><u>Indicateurs de moyens</u></p> <hr/>			
Capacité des RIS et EIG à faire comprendre les mécanismes de la retraite	74% d'assurés satisfaits en 2010 89% en 2009 79% en 2008	Bilan annuel de la campagne du GIP Info Retraite 2010, annexe 11	Cet indicateur est à apprécier dans le cadre d'une fourchette (par exemple, taux de satisfaction supérieur ou égale à 70%)

Objectif : Equité intergénérationnelle

Indicateur initialement proposé	Principales critiques formulées par des membres du Copilor	Alternatives proposées par des membres du Copilor	Prise en compte /autres indicateurs possibles	Principaux résultats	Références bibliographiques	Commentaires	Préconisation
<i>Indicateurs simples : montant des pensions ou durée d'assurance</i>							
taux de rendement interne (TRI) : indicateur proposé le 16 mai, non présenté le 31 mai	Le recours à des notions assurancielles (taux de rendement, taux d'actualisation) n'est pas adapté à des régimes en répartition.	Taux de remplacement	Ecart moyen de montant de pension d'une génération par rapport à la génération née un an plus tôt (tous régimes et par régime, selon le genre et par groupe de générations).	<p>Les pensions de retraite sont en moyenne de plus en plus élevées au fil des générations.</p> <p>Génération 1924 à 1934 : le montant moyen de pension de retraite tous régimes confondus des hommes est de 0,3% supérieur au montant moyen pour la génération née un an plus tôt (respectivement 1,3% pour les femmes)</p> <p>Génération 1934 à 1942 : le montant moyen de pension de retraite tous régimes confondus des hommes est de 1,3% supérieur au montant moyen pour la génération née un an plus tôt (respectivement 3,2% pour les femmes)</p>	<p>Aubert P., "Les écarts de niveaux de pension de retraite entre générations", <i>Document de travail - série études et recherches</i>, DREES, n°107, septembre 2011.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse neutralise l'effet d'âge - présenté à la séance plénière du COR du 23/11/2011 	
			Evolution des montants des pensions moyennes liquidées, par génération	Génération 1943 : 1 616 € mensuels pour les hommes et 1 002 € mensuels pour les femmes (par rapport à la génération 1938, les taux d'évolution sont respectivement de +9% et +17,6%)	<i>Pension moyenne par génération à 66 ans</i> , indicateur de cadrage, PQE, LFSS 2012 - données DREES.	L'indicateur ne tient compte que des avantages principaux de droit direct. - disponible annuellement	Plutôt dans l'objectif de réduction des écarts hommes-femmes ?
			Durée moyenne totale validée par les assurés du RG (avec ou sans MDA)	2011 : 155 trimestres pour les hommes et 126 à 143 pour les femmes, selon qu'on inclut ou non la MDA.	<i>Durée moyenne tous régimes validée lors du départ en retraite par les affiliés de la CNAV, par genre</i> , PQE, LFSS 2012 - données CNAV.	- disponible annuellement	Plutôt dans l'objectif de réduction des écarts hommes-femmes ?

Durée moyenne cotisée	à compléter	Baraton M., Croguennec Y., "Les durées d'assurance validées par les actifs pour leur retraite", DREES, <i>Etudes et résultats</i> , n° 692, mai 2009.	
Durée moyenne de retraite approchée par l'espérance de vie à 60 ans	<p>En niveau en 2010 : 22,4 ans pour les hommes 27,2 ans pour les femmes</p> <p>En évolution pour les hommes : 2009 : +0,2 an 2010 : +0,2 an</p> <p>En évolution pour les femmes : 2009 : +0,1 an 2010 : +0,2 an</p>	<p><i>Evolution de l'espérance de vie à divers âges en France, INSEE.</i></p>	<p>- disponible annuellement - ne reflète pas forcément la durée de retraite</p>
<u>Indicateurs agrégés : taux de rendement interne (TRI), taux ou délais de récupération.</u>			
	<p>Le TRI a baissé entre les générations nées en 1946 et 1960, passant de 3,95 à 3,18. Cette observation vaut quel que soit le décile de revenu.</p>	<p>Briard K., "Taux de rendement de l'opération retraite et redistribution intragénérationnelle", <i>Retraite et société</i>, 2007/1, n°51.</p>	<p>- hypothèse de législation constante - Le taux de rendement interne (TRI) correspond au taux d'intérêt moyen auquel auraient dû être placées les cotisations pour obtenir une rente équivalente au montant de la pension. C'est le taux d'actualisation qui égalise la somme actualisée des cotisations et la somme actualisée des pensions.</p>

Objectif : Solidarité intra-générationnelle

Indicateur initialement proposé	Principales critiques formulées par des membres du Copilor	Alternatives proposées par des membres du Copilor	Prise en compte /autres indicateurs possibles	Principaux résultats	Références bibliographiques	Commentaires	Préconisation
<i>Indicateurs simples : taux de pauvreté et durée d'assurance</i>							
Proportion des plus de 60 ans ayant un niveau de vie inférieur au taux de pauvreté		Compléter par des éléments de distribution (écarts inter-déciles)		9,9% en 2009 (relativement stable depuis 2002). Le taux ancré en 2007 a baissé de 0,8 point.	<i>Proportion de personnes âgées de 60 ans et plus ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté</i> , PQE, LFSS 2012. Source : Insee	- disponible annuellement	Plutôt dans l'objectif de niveau de vie ?
			Comparaison des durées validées, du niveau des pensions, des taux de remplacement et des taux d'annuité par sexe avec ou sans prise en compte des avantages non contributifs (<i>minima</i> , droits familiaux et PA).	Champ : retraités n'ayant pas de pension d'indépendants, nés entre 1950 et 1960 Durée moyenne validée : de 36,6 ans (sans avantages non contributif) à 39,9 ans (avec) pour les hommes ; de 30 ans à 37,2 ans pour les femmes Pension moyenne : de 21 786 € à 24 185 € pour les hommes ; de 13 114 € à 16 417€ pour les femmes Taux de remplacement moyen (rapport entre la première pension et le salaire moyen de la carrière) : de 66,6% (sans avantages non contributifs) à 76,5% (avec) pour les hommes ; de 54,7% (sans avantages non contributifs) à 76,4% (avec) pour les femmes Taux d'annuité moyen (rapport entre la première pension et la somme des salaires passés) : de 1,81% (sans avantages non contributifs) à 2,20% (avec) pour les hommes ; de 1,79% (sans avantages non contributifs) à 3,24% (avec) pour les femmes + éléments en dispersion	<i>Redistribution intragénérationnelle dans le système de retraite français : Premières estimations à partir du modèle de microsimulation Destinie 2</i> , Insee, note n°02/DG75-G210/ du 28/04/2009.	- population étudiée : salariés des secteurs privé et public des générations 1950 à 1960 - éléments de dispersion	

Taux de récupération,
délais de récupération

Des cas types de carrières théoriques (carrières « plates » de 40 ans à différents niveaux de salaires) permettent de quantifier ces deux effets pour la génération 1948 :

- le taux de cotisation moyen tout au long de la carrière décroît avec le niveau de salaire, ce qui traduit un effort contributif plus élevé pour les salaires sous plafond ;
- le taux de récupération est plus faible au-dessus du plafond qu'au dessous, ce qui pourrait s'interpréter comme une redistribution vers les salaires sous plafond

Septième rapport du COR,
Retraites : annuités, points ou comptes notionnels ?,
janvier 2010.

- maquette OSIRIS (DSS)
- Le délai de récupération est le rapport entre la somme des cotisations versées et le montant annuel de la pension liquidée. Il mesure en combien d'années la totalité des cotisations versées est récupérée sous forme de pensions de retraite. Quand la durée effective de retraite est supérieure au délai de récupération, l'assuré a récupéré plus qu'il n'a versé.
- Le taux de récupération est le rapport entre la masse des pensions reçues pendant la période de retraite et la masse des cotisations versées. Quand le taux de récupération est supérieur à 1, l'assuré a récupéré plus qu'il n'a versé, ce qui est équivalent à une durée de retraite supérieure au délai de récupération.
- Le taux de récupération

Indicateurs agrégés : taux de rendement interne (TRI), taux ou délais de récupération

Taux de rendement interne	Le TRI des assurés nés en 1946 est plus élevé avec prise en compte des droits familiaux (AVPF et MDA) que sans : 3,95 contre 3,46. De même, la prise en compte du minimum contributif joue à la hausse sur les TRI : 3,95 contre 3,64.	Briard K., "Taux de rendement de l'opération retraite et redistribution intragénérationnelle", <i>Retraite et société</i> , 2007/1, n°51.	- hypothèse de législation constante	
Taux de rendement interne	Au niveau individuel, le système est redistributif : les taux de rendement interne médians décroissent avec le décile de salaire moyen par année travaillée. Les femmes bénéficient plus de la redistribution que les hommes : le TRI médian des hommes est de 2,8% contre 4,0% pour les femmes. S'agissant des couples, on retrouve les mêmes résultats en termes de redistribution horizontale. On observe par ailleurs une redistribution des couples à hauts niveaux de salaires vers ceux disposant de salaires moins élevés (redistribution verticale). Le nombre d'enfants favorise la redistribution en direction des femmes qui ont élevé beaucoup d'enfants : elles bénéficient de TRI supérieurs, avec un saut entre 2 et 3 enfants.	Walraet. E et Vincent. A, "La redistribution intragénérationnelle dans le système de retraite des salariés du privé : une approche par microsimulation", Insee 2003, Economie et Statistique n°366.	- étude publiée en 2003 (avant réforme) - population étudiée : salariés du secteur privé des générations 1948 et 1960 - ancienne version de Destinie	Il existe une étude plus récente (<i>cf. supra</i> indicateur initialement proposé).

Indicateurs de moyens

Moyenne des apports individuels des droits familiaux à la pension de droit propre des femmes	Les droits familiaux représentent en moyenne 25% de la pension de droit propre des femmes retraitées des générations 1934 et 1938 servie en 2003	<i>Sixième rapport du COR</i> , décembre 2008.	- Apport = rapport de la pension moyenne avec droits familiaux à la pension moyenne sans droits familiaux - EIR 2004, EIC 2001 - générations 1934 et 1938	Actualiser sur générations plus récentes ?
Moyenne des apports individuels de la MDA à la pension de droit propre des femmes	La MDA représente en moyenne 20% de la pension de droit propre des femmes retraitées des générations 1934 et 1938 servie en 2003	<i>Sixième rapport du COR</i> , décembre 2008.	<i>cf. supra</i>	

Nombre et proportion de bénéficiaires du minimum vieillesse	575 000 bénéficiaires en 2008 (4,0% des 60 ans et plus)	<i>Nombre et proportion de bénéficiaires du minimum vieillesse, parmi les plus de 60 ans, PQE, LFSS 2012. Données DREES.</i>	La hausse de 2009 traduit l'effet de la revalorisation de l'ASPA (25% sur 5 ans) et non le <i>trend</i> de long terme qui est celui d'une diminution des effectifs. - disponible annuellement
	583 000 bénéficiaires en 2009 (4,0% des 60 ans et plus)		
	576 000 bénéficiaires en 2010 (3,8% des 60 ans et plus)		
Part des nouvelles pensions du régime général portées au minimum contributif	326 580 bénéficiaires en 2008 (42% du flux)	<i>Part des nouvelles pensions du régime général portées au minimum contributif, PQE, LFSS 2012. Données CNAV</i>	- disponible annuellement
	307 500 bénéficiaires en 2009 (45% du flux)		
	307 500 bénéficiaires en 2010 (43% du flux)		

Objectif : Perennité financière

Indicateur initialement proposé	Principales critiques formulées par des membres du Copilor	Alternatives proposées par des membres du Copilor	Prise en compte /autres indicateurs possibles	Principaux résultats	Références bibliographiques	Commentaires	Préconisation
<i>Indicateurs de pérennité financière (prospectifs)</i>							
				Scénario B du COR (productivité de long terme à 1,5% et taux de chômage à 4,5%) et rendement Agirc-arcco constants : Solde tous régimes de -1,7 point de PIB en 2010, -1,9 en 2020, -2,6 en 2050	<i>Huitième rapport du COR, avril 2010</i>	- chronique des besoins de financement (soldes) futurs projetés - approche tous régimes - soldes avant réforme	- indicateur instantané qui ne mesure pas la situation financière des régimes sur LT : à compléter avec un indicateur des engagements - à actualiser après réforme
				2015 : solde tous régimes avant réforme : -39,7 Mds€ ; solde après réforme : -10,2 Mds€ 2018 : solde avant réforme : -43,8 Mds€ ; solde après réforme : -0,1 Mds€	<i>Avis présenté au nom de la commission des finances du Sénat par M. J.J JEGOU</i>	- chronique des soldes futurs projetés, avant et après réforme - approche tous régimes - solde différent du solde technique COR : recalé sur les comptes CCSS pour le début de période - suppose de pouvoir projeter tous les parties des comptes de la CCSS	- indicateur instantané qui ne mesure pas la situation financière des régimes sur LT : à compléter avec un indicateur des engagements

Ecart de financement actualisé (Tax Gap)	écart de financement actualisé à l'horizon 2050 (scénario B du COR) taux actualisation de 0% : 2,3 points de PIB tx de 2% : 2,2 points de PIB tx de 4% : 2,1 points de PIB	<i>Huitième rapport du COR</i> , avril 2010	- supplément de recettes ou d'économies qu'il faudrait effectuer durablement pour couvrir les BF futurs à législation inchangée (en points de PIB) - approche en système ouvert adaptée au régime par répartition - indicateur peu sensible au taux d'actualisation retenu - indicateur synthétique qui peut toutefois apparaître comme trop complexe à	- à actualiser après réforme 2010 - possibilité de définir l'horizon d'engagement à court terme, moyen terme et long terme (1 an, 5 ans, 10 ans, 30 ans)
--	---	---	--	---

Indicateurs de pérennité financière : **moyens** ("instruments")

Taux de réalisation effectif des économies / recettes prévues par la loi retraite 2010	- rendement attendu de 3,5 Mds€ en 2011 (taux de réalisation cible de 16%) 12,3 Mds€ en 2015 (56%) 21,8 Mds€ en 2018 (100%)	<i>Impact des mesures prévues par la réforme des retraites de 2010 sur le redressement des comptes de la Cnav et du FSV, PQE, LFSS 2012.</i>	- champs restreint au régime général (CNAV, FSV) - cible PQE : taux de réalisation de 100% en 2018	étendre au champ tous régimes et prendre en compte l'accélération du calendrier de recul de l'âge ?
--	---	--	---	---

Objectif : Progression du taux d'emploi des plus de 55 ans

Indicateur initialement proposé	Principales critiques formulées par des membres du Copilor	Alternatives proposées par des membres du Copilor	Prise en compte /autres indicateurs possibles	Principaux résultats	Références bibliographiques	Commentaires	Préconisation
Evolution du taux d'emploi des 55-64 ans		Segmentation en 2 tranches d'âge		Taux d'emploi ("sous-jacent") :	<i>Taux d'emploi des 55-64 ans</i> , PQE, LFSS 2012. Source : tableau de bord DARES	- disponible annuellement	
				2008 : 38,2% (36,0%)			
				2009 : 38,9% (37,5%)			
				2010 : 39,7% (39,1%)			
				2011 (T 3) : 41,5% (41,4%)			
Taux d'emploi "sous-jacent" des 55-59 ans				2008 : 56,5%	<i>Taux d'emploi des 55-59 ans</i> , PQE, LFSS 2012. Source : tableau de bord DARES	- disponible annuellement	
				2009 : 58,4%			
				2010 : 60,5%			
Taux d'emploi "sous-jacent" des 60-64 ans				2011 (T 3) : 64,2%	<i>Taux d'emploi des 60-64 ans</i> , PQE, LFSS 2012. Source : tableau de bord DARES	- disponible annuellement	
				2008 : 15,6%			
				2009 : 16,5%			
				2010 : 17,6%			
				2011 (T 3) : 18,8%			
			Nombres d'assurés avec une cessation anticipée d'activité (préretraite, dispense de recherche d'emploi, retraite anticipée pour carrière longue)	En flux :	<i>Les cessations anticipées d'activité en 2009 et 2010</i> Source : tableau de bord DARES	- disponible annuellement	
				2009 : 107 192			
				2010 : 102 154			
				En stock (à fin décembre)			
				2009 : 554 892			
				2010 : 427 213			
			Age moyen à la cessation d'activité	Hommes :	<i>Age effectif moyen à la cessation d'activité</i> , PQE, LFSS 2012.	- englobe population en emploi et au chômage - question de méthode de mesure (Eurostat vs OCDE) - dernière donnée disponible : période [N-5 à N-2] - disponible annuellement - objectif inscrit dans le POE : accroissement	
				2005-2007 : 58,9 ans			
				2006-2008 : 59,2 ans			
				2007-2009 : 59,7 ans			
				Femmes :			
2005-2007 : 59,3 ans							
				2006-2008 : 59,2 ans			
				2007-2009 : 59,4 ans			

Age moyen de départ en retraite	<p>CNAV - 2009 : 61,8 ans ; 2010 : 61,7 ans</p> <p>MSA salariés - 2009 : 61,2 ans ; 2010 : 61,6 ans</p> <p>MSA non salariés - 2009 : 61,3 ans ; 2010 : 62,0 ans</p> <p>RSI Artisans - 2009 : 61,3 ans ; 2010 : 61,3 ans</p> <p>RSI Commerçants - 2009 : 62,2 ans ; 2010 : 62,2 ans</p> <p>FPE - 2009 : 59,0 ans ; 2010 : 59,1 ans</p>	<i>Age effectif au départ à la retraite</i> , PQE, LFSS 2012.	<p>Illustre l'efficacité des outils visant à faire croître le taux d'emploi des séniors (levier âge /réforme de 2010)</p> <p>- disponible annuellement</p> <p>- objectif inscrit dans le PQE : accroissement</p>	Indicateur reflétant la montée en charge de la réforme de 2010 ; le rajouter ?
---------------------------------	---	---	--	--

Indicateurs de moyens

Part des assurés bénéficiant d'une pension attribuée avec surcote	CNAV 2008 : 9,6% 2009 : 12,6% 2010 : 12,9%	<i>Part des pension attribuée avec surcote et gain moyen procuré par la surcote</i> , PQE, LFSS 2012.	Illustre l'efficacité des outils visant à faire croître le taux d'emploi des séniors (réforme de 2003 renforcées les années suivantes) - disponible annuellement - objectif inscrit dans le PQE : accroissement
Nombre d'assurés bénéficiant du cumul emploi-retraite	CNAV 2008 : 206 887 2009 : 245 467 2010 : 280 287	<i>Attractivité des dispositifs incitatifs à la prolongation d'activité - Nombre d'assurés du régime général cumulant le bénéfice d'une pension avec un emploi</i> , PQE, LFSS 2012.	Illustre l'efficacité des outils visant à faire croître le taux d'emploi des séniors (réforme de 2008) - disponible annuellement - objectif inscrit dans le PQE : accroissement
Nombre d'assurés bénéficiant d'une retraite progressive	CNAV 2008 : 1 647 2009 : 1 775 2010 : 2 029	<i>Attractivité des dispositifs incitatifs à la prolongation d'activité - Nombre de bénéficiaires de la retraite progressive</i> , PQE, LFSS 2012.	Illustre l'efficacité des outils visant à faire croître le taux d'emploi des séniors - disponible annuellement - objectif inscrit dans le PQE : accroissement

Objectif : Réduction des écarts de pension entre hommes et femmes

Indicateur initialement proposé	Principales critiques formulées par des membres du Copilor	Alternatives proposées par des membres du Copilor	Prise en compte /autres indicateurs possibles	Principaux résultats	Références bibliographiques	Commentaires	Préconisation
Evolution de l'écart de niveau de pension entre hommes et femmes	manque d'explicitation des facteurs d'écart			<p>Montant de droit direct : La pension des femmes représente en moyenne 57,5% de celle des hommes en 2009 (57,1% en 2008)</p> <p>Montant de droit direct + droit dérivé + majoration de pension : La pension des femmes représente en moyenne 72,0% de celle des hommes en 2009 (71,7% en 2008)</p>	<i>Ecart de niveau de pension entre hommes et femmes</i> , PQE, LFSS 2012.		
		Evolution des montants de pensions (avantage principal) par génération (1938 à 1943), selon le genre et par régime Ecart relatif de la pension des femmes à celles des hommes		<p>La pension moyenne s'améliore de génération en génération, pour l'ensemble des régimes à l'exception du RSI pour les hommes. La dynamique est plus marquée pour les femmes.</p> <p>En 2009, tous régimes confondus, l'écart relatif sur l'avantage principal de droit direct est de -42% en défaveur des femmes.</p>	Aubert P., Andrieux V., "Les retraités et les retraites en 2009", <i>collection études et statistiques</i> , DREES, juin 2011.	- modèle ANCETRE	
		Distribution des montants de pension totale fin 2008, selon le genre		<p>Fin 2008, les 10% des retraités aux pensions les plus faibles reçoivent une pension globale inférieure à 521 euros par mois, tandis que les 10% aux pensions les plus élevées perçoivent une pension globale de plus de 2495 euros. La dispersion des montants de retraite globale est beaucoup plus importante chez les femmes que chez les hommes.</p>	Andrieux V., Chantel C., "Les retraites perçues fin 2008", <i>Etudes et résultats</i> , n°758, DREES, avril 2011.	<p>- EIR 2008 - pension totale</p> <p>Actualisation annuelle possible avec le modèle ANCETRE, mais les résultats ne changeront que marginalement car ce modèle est basé sur l'EIR 2008. Prochaine actualisation d'envergure avec l'EIR 2012. disponible</p>	

Rapport des pensions moyennes des femmes sur celles des hommes (tous régimes et par régime, et par groupe de générations 1924 à 1942)	Les pensions de retraite des assurés nés de 1934 à 1942 ont progressé de +1,5% pour les hommes et +3,2% pour les femmes, tous régimes confondus.	Aubert P., "Les écarts de niveaux de pension de retraite entre générations", <i>Document de travail - série études et recherches</i> , DREES, n°107, septembre 2011.	L'analyse neutralise l'effet d'âge. L'étude explicite les facteurs d'évolution des niveaux de pension (amélioration des carrières féminines, ...).
Taux de proratisation selon le genre Distribution des montants de pensions selon le genre Coefficients de GINI associés			
Evolution des montants des pensions moyennes liquidées selon le genre, par génération	Génération 1943 : 1 616 € mensuels pour les hommes et 1 002 € mensuels pour les femmes (par rapport à la génération 1938, les taux d'évolution sont respectivement de +9% et +17,6%)	<i>Pension moyenne par génération à 66 ans</i> , PQE, LFSS 2012.	L'indicateur ne tient compte que des avantages principaux de droit direct. - disponible annuellement
Durée moyenne totale validée par les assurés du RG (avec ou sans MDA)	2011 : 155 trimestres pour les hommes et 126 à 143 pour les femmes, selon qu'on inclut ou non la MDA.	<i>Durée moyenne tous régimes validée lors du départ en retraite par les affiliés de la CNAV, par genre</i> , PQE, LFSS 2012.	- disponible annuellement
Taux d'activité des femmes	Le taux d'activité des femmes a progressé au fil des générations (sauf en deça de 25 ans du fait de l'allongement de la durée des études). A chaque âge, ce taux est inférieur à celui des hommes.	Minni C., Moshion J., "Activité des femmes et composition familiale depuis 1975", <i>Dares analyse</i> , n°27, 2010.	- publication récente A rajouter ?

<p>Taux d'emploi des femmes et des hommes selon le nombre d'enfants à charge (0, 1, 2, 3 et plus) et l'âge de l'enfant</p> <p>Taux d'activité des femmes selon le nombre d'enfants à charge (0, 1, 2, 3 et plus) et l'âge de l'enfant</p>	<p>En 2010, le taux d'emploi des femmes sans enfant est de 60,3% (hommes : 66,6%). Le taux d'emploi des femmes décroît avec le nombre d'enfants : 68,9% avec un enfant de moins de 3 ans, 60,0% avec 2 enfants de moins de 3 ans et 37,4% avec 3 enfants de moins de 3 ans.</p> <p>Le constat est identique pour les taux d'activité : 78,9% pour les mères d'un enfant de moins de 3 ans, 65,7% avec 2 enfants et 42,2% avec 3 enfants.</p>	<p><i>Indicateur sur l'emploi des femmes</i>, PQE famille, LFSS 2012.</p> <p>Sources : INSEE, enquête emploi</p>	<p>- disponible annuellement</p>	
<p>Part des mères dont la trajectoire est affectée par la présence d'enfants</p>	<p>La proportion de femmes ayant eu des enfants qui n'ont jamais interrompu leur activité est passée de 44% pour les générations 1920 à 1929 à 63% des femmes des générations 1950 à 1959.</p> <p>La proportion de femmes ayant eu des enfants qui ont interrompu leur activité, puis retravaillé est passée de 21% pour les générations 1920 à 1929 ayant à 24% pour celles de 1950 à 1959 (durée moyenne d'interruption : de 14,2 ans à 10 ans).</p> <p>Les femmes avec enfants ayant interrompu leur activité sans retravailler ensuite étaient 16% au sein des générations 1920-1929 puis 7%</p>	<p><i>Disparités de retraite entre hommes et femmes : quelles évolutions au fil des générations ?</i>, Bonnet, Buffeteau et Godefroy, Economie et Statistique n°398-399, 2006.</p>		
<p>Salaire moyen des femmes en % du salaire moyen des hommes par année</p>	<p>Le salaire des femmes à temps complet représentait 72% de celui des hommes au début des années 1980, et plus de 80% en 2008.</p>	<p><i>Disparités de retraite entre hommes et femmes : quelles évolutions au fil des générations ?</i>, Bonnet, Buffeteau et Godefroy, Economie et Statistique n°398-399, 2006.</p> <p>André, "La rémunération dans les entreprises en 2008", <i>Dares Analyses</i>, n°057 2010</p>	<p>DADS</p>	<p>Champ = salariés à temps complet, secteur privé et semi-public.</p> <p>Salaire = rémunération mensuelle brute.</p>

<p>Salaires des femmes en % du salaire des hommes, en 2006, niveau de qualification, âge et CSP</p>	<p>- Sur l'ensemble des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel, la rémunération des femmes représente en moyenne 73 % de celle des hommes (81 % sur le champ des salariés à temps complet). Parmi les salariés dont le temps de travail est décompté en heures : - Parmi les titulaires d'un diplôme du 2ème ou 3ème cycle, le salaire</p>	<p><i>Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 2006 : des disparités persistantes, Muller, Premières synthèses n°44.5, 2008.</i></p>	<p>- ECMOSS 2006</p>	<p>Champ de l'étude = salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel (hors apprentis et stagiaires). Pour les statistiques sur le salaire horaire, champ = salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du</p>
---	--	---	----------------------	---